



PRINCEVILLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PRINCEVILLE

# LE PETIT PRINCE



## UNE DISTINCTION MÉRITÉE POUR LES BÉNÉVOLES!

Vol.1 - No.6  
DÉCEMBRE 2017

À CONSULTER : Composition du conseil municipal 2017-2021 (p. 2)

# » MESSAGE DU MAIRE



Gilles Fortier, maire

L'hiver est déjà à nos portes après un automne qui a passé très rapidement. Les dernières semaines ont été le théâtre de plusieurs événements importants pour notre ville.

## LE BÉNÉVOLAT À L'HONNEUR À PRINCEVILLE

Le 11 novembre dernier, la Soirée des bénévoles a permis de souligner l'implication de plusieurs citoyens de Princeville. Je profite de l'occasion pour féliciter tous les gens qui étaient en nomination. Félicitations aux bénévoles de l'année, Françoise Allard (Partage St-Eusèbe) et Georges-Étienne Roux (Foire Bières, Bouffe et Culture). Il faut également féliciter notre bénévole de la relève, Maude Blondeau (Club de patinage artistique) et les trois bénévoles intronisés au Temple de la Renommée, soit Micheline Beauvillier, Carole Trépanier et André Lavallière.

## DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre des élections municipales, un scrutin s'est tenu dans trois districts de notre ville, le 5 novembre. J'aimerais féliciter le conseiller sortant Danis Beauvillier (réélu dans le district 2) ainsi que les nouveaux élus Martine Lampron (district 4) et Jean-Robert Tremblay (district 1). Réélus par acclamation, Serge Bizier (district 3), Laurier Chagnon (district 5) et Claude Côté (district 6) complètent le conseil. Pour ma part, j'ai également été réélu par acclamation. C'est un réel plaisir et un privilège de poursuivre mon travail à la mairie de Princeville.

L'arrivée de deux nouveaux élus fut synonyme de départ pour d'autres personnes. Il faut souligner la contribution de deux anciens membres du conseil municipal, soit Fernand Ruel et Claude Ménard. Vous pouvez être fiers du travail accompli pour le développement de notre ville!



De gauche à droite, à l'avant : Jean-Robert Tremblay, Gilles Fortier et Claude Côté.  
À l'arrière : Laurier Chagnon, Danis Beauvillier, Martine Lampron et Serge Bizier.

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

À titre de Municipalité amie des enfants, notre ville a souligné la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre dernier, afin de rappeler l'importance de respecter les droits des enfants. De plus, notre activité a coïncidé avec la tenue de la Grande semaine des tout-petits. Ce sont plus de 50 enfants qui ont participé à notre marche de solidarité. Une collation, des contes et une chasse aux lutins attendaient ensuite les jeunes à la bibliothèque. Merci à tous les partenaires qui se sont joints à nous pour cette activité.

## JOYEUSES FÊTES!

Au nom de tous mes collègues du conseil municipal, je vous souhaite de passer une très belle période des Fêtes. Que l'année 2018 soit remplie de bonheur, de santé et de succès dans tout ce que vous entreprendrez! Nos vœux s'adressent également à tous les employés municipaux de la ville. Nous les remercions sincèrement pour le bon travail effectué au quotidien pour la gestion et le développement de la ville.

L'année à venir en sera encore une de grands défis pour le conseil et toute l'équipe. La mise à niveau du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière, l'inauguration de la nouvelle caserne incendie et bien d'autres dossiers retiendront notre attention au cours des prochains mois. D'ici là, profitez bien de la pause du temps des Fêtes en famille!



# LOISIRS ET SPORTS

## TOURNOI PROVINCIAL BANTAM MIDGET

La 42<sup>e</sup> édition du Tournoi provincial Bantam-Midget Desjardins de Princeville aura lieu du 11 au 21 janvier 2018. C'est M. Alain Boucher, ancien président de l'Association du hockey mineur et du comité des tournois, qui agira à titre de président d'honneur de l'événement.

Tout au long du tournoi, les 34 équipes inscrites disputeront un total de 54 matchs sur la glace du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.

L'ouverture officielle du tournoi est prévue le vendredi 12 janvier 2018 à 20 h. Les finales des catégories Bantam B et A seront présentées, en après-midi, le dimanche 14 janvier. C'est le 21 janvier que se tiendront les finales des classes Midget B et A.

Toute la population est invitée à encourager les équipes en lice pour les grands honneurs. Mentionnons que tous les profits amassés lors du tournoi seront remis au hockey mineur de Princeville.



## QUILLE-O-THON DES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb organisent un Quille-o-thon, le 20 janvier 2018. L'activité aura lieu à la salle de quilles de Princeville (60, rue Baillargeon).

Tous les gens intéressés sont invités à former leur équipe pour les petites ou les grosses quilles. Les premières rondes débuteront à 10 h, 12 h 30 et 15 h. Le coût d'inscription est de 10 \$ par personne (souliers non inclus).

Pour information et inscription : 819 364-2845 (Claude et Francine Ménard) ou 819 364-5912 (Carole Trépanier, régente de Princeville)

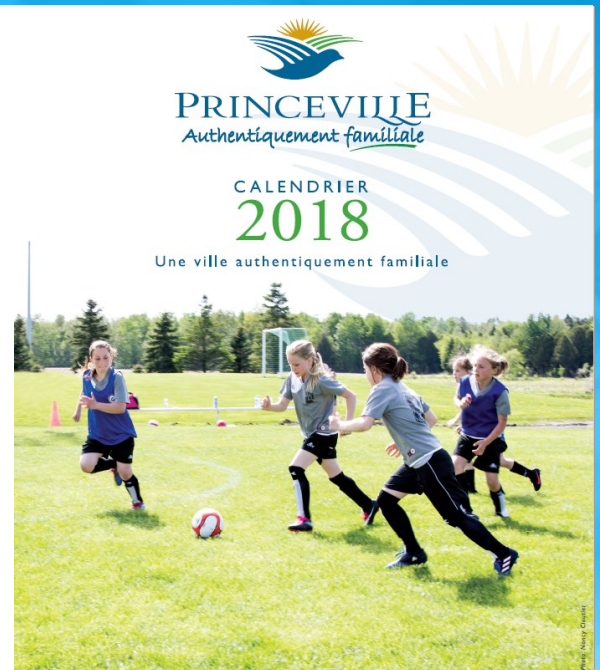


## LE CALENDRIER 2018 BIENTÔT DISPONIBLE

Au moment d'écrire ses lignes, le calendrier 2018 de la Ville est à l'impression. Nous prévoyons être en mesure de le distribuer par la poste dans la semaine du 11 décembre prochain, soit à la même période que l'an dernier.

En lien avec l'accréditation Municipalité amie des enfants, les photos proposées dans le calendrier mettront l'accent sur les enfants qui s'amuse et s'épanouissent à Princeville.

Comme les années passées, le calendrier fournira des informations utiles, dont les dates des principaux événements à venir, l'horaire des séances du conseil municipal, l'horaire des collectes des déchets et des matières recyclables, les coordonnées des services municipaux et des organismes communautaires, etc.



## APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DE L'ORGANISME ORASSE



Le party de Noël des membres de l'organisme ORASSE se tiendra à la Salle Pierre-Prince, le vendredi 22 décembre prochain, dès 17 h.

Devenez Père Noël et permettez à des familles défavorisées de vivre des moments magiques. L'organisme accepte les dons en argent et les cadeaux neufs.

Pour information : 819 364-3409

## DISTRIBUTION DES PANIERS DE NOËL DU PARTAGE ST-EUSÈBE

La distribution des paniers de Noël du Partage St-Eusèbe aura lieu les 20 et 21 décembre 2017. Comme les années précédentes, ce service s'adresse aux personnes seules, aux couples ou aux familles à faible revenu.

Les personnes intéressées à recevoir un panier doivent en faire la demande en personne d'ici le 15 décembre. Des bénévoles de l'organisme seront présents, les vendredis après-midi, entre 13 h 30 et 15 h, à la Salle Jacques-Therrien (sous-sol du Centre Pierre-Prince).

En guise d'appui, toute la population est invitée à laisser une denrée non périssable dans le panier prévu à cet effet au magasin Coop IGA de Princeville. Toute la marchandise reçue sera redistribuée parmi les démunis de la communauté. Advenant le cas où vous souhaitez faire don de denrées périssables, veuillez communiquer avec l'un des membres du Partage. Pour information : 819 364-5055

À noter que le Partage sera fermé les vendredis 22 et 29 décembre prochains. L'horaire régulier sera ensuite de retour. Dépannage disponible en tout temps en cas de réelle disponibilité.



## LE CLUB LIONS REMET UNE AIDE À LA MDJ LA FRÉQUENCE

En octobre dernier, le Club Lions de Princeville a remis 700 \$ à la Maison des Jeunes La Fréquence. Précisons qu'une partie de cette aide financière est destinée à la visite de Radio-Canada, à Montréal.

Sur la photo, de gauche à droite, on aperçoit Compagne Marie-Claire Ricard, Claire Paradis, coordonnatrice de la MDJ, Rémi Malenfant et Roxanne Turcotte, tous deux intervenants à la MDJ, ainsi que Denis Richard, président du Club Lions de Princeville.



## JARDIN COMMUNAUTAIRE : INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

L'assemblée de formation du Comité citoyen du jardin communautaire de Princeville a eu lieu récemment. Par la même occasion, les inscriptions ont débuté en prévision de la saison 2018.

Les personnes intéressées à obtenir un espace jardin sont invitées à communiquer avec Jean-Robert Tremblay, responsable du projet, au 819 350-7551.





# ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS

La Ville a tenu, le 18 novembre dernier, sa cérémonie annuelle visant à accueillir les nouveau-nés. L'activité était organisée en collaboration avec le Comité permanent de la famille et Développement Économique Princeville (DEP). Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont participé à l'activité ainsi que nos précieux partenaires.

La SCA Princeville (Home Hardware), Promutuel Bois-Francs, l'Animalerie Le monde de Darwin, la Caisse de l'Érable et la Boulangerie Lemieux ont contribué à l'activité. Merci également au Centre aquatique régional de l'Érable, à la Clinique dentaire de Princeville, à la Jardinerie Fortier et à la Pharmacie Familiprix pour leur soutien. Il faut souligner la participation du Restaurant Princesse, du Tim Horton's de Princeville, du Restaurant À la maison, de l'activité éducative Un Arbre—Une Vie et de Wesco.

Pour connaître tous les détails à propos du Programme d'encouragement enfance-famille, il suffit de visiter le [www.villedepinceville.qc.ca/programmes](http://www.villedepinceville.qc.ca/programmes).



## ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Les enfants de 4 ans et plus auront bientôt droit à deux activités gratuites à la Bibliothèque Madeleine-Bélanger. Dans les deux cas, il est conseillé de s'inscrire à l'avance directement à la bibliothèque ou au 819 364-3333, poste 3510.

L'auteure jeunesse Brigitte Beaudoin (*La pie curieuse*) sera de passage à Princeville, le **9 décembre 2017**, afin de présenter son théâtre de Noël. Dès 9 h 30, les enfants de 4 ans et plus pourront voir un beau conte de Noël devenir vivant dans un théâtre de marionnettes. Les jeunes s'amuseront à manipuler les personnages sur l'air du Petit renne au nez rouge. Ensuite, ils découvriront la légende québécoise *Les lutins de Noël*.

Le samedi suivant, soit le **16 décembre**, il y aura l'heure du conte. L'activité débutera à 9 h 30 et aura pour thème Noël. Le tout se terminera par un bricolage!



# SÉCURITÉ INCENDIE

## LUMIÈRES DE NOËL ET RALLONGES : CONSEILS DE PRÉVENTION



Les lumières de Noël et autres décorations sont déjà bien visibles à l'extérieur de certains foyers. Il est important de rappeler quelques conseils de prévention afin d'éviter les risques potentiels d'incendie.

Tout d'abord, il ne faut jamais utiliser à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur. Le froid, la neige et la pluie peuvent endommager la gaine isolante entourant le fil électrique conçu pour l'intérieur. La gaine des guirlandes de lumières et des cordons de rallonge s'assèche, se fissure et peut causer un court-circuit.

Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, il faut communiquer avec un maître électricien pour en faire installer une). De plus, vous devez éloigner les connecteurs des gouttières métalliques et les tenir au-dessus du sol, loin des flaques d'eau et de la neige.

### DES RÈGLES SIMPLES POUR ÉVITER BIEN DES PROBLÈMES

Pour vous assurer d'utiliser le bon type de cordon de rallonge, vérifiez si celui-ci est homologué par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique. Bien entendu, si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous d'abord qu'il convient pour un usage extérieur.

Il ne faut jamais placer un cordon de rallonge dans un endroit passant. Installez plutôt le sapin et les décorations électriques près d'une prise de courant. De cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.

Ne cachez pas les cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Nous vous conseillons plutôt d'utiliser une barre d'alimentation.

Pour terminer, ne fixez pas les cordons de rallonge avec des clous ou des punaises. Comme pour les guirlandes de lumières, utilisez des attaches de plastique ou du ruban isolant.

Toute l'équipe du Service de sécurité incendie vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

**CHRISTIAN CHARTIER**, DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE / ENQUÊTEUR / TPI

## PRINCEVILLE A ACCUEILLI 265 NOUVEAUX ARRIVANTS DEPUIS 2014

Après trois années de mise en œuvre de la stratégie ON VISE DANS LE 1000, qui se déploie sur cinq ans, la MRC de L'Érable se rapproche de son objectif d'accueillir un total de 1000 nouveaux résidents d'ici 2020. En trois ans, 629 personnes se sont établies dans la MRC. De ce nombre, 265 (42,1 %) ont choisi Princeville.

Ces chiffres sont conservateurs, puisqu'ils se basent uniquement sur le nombre de visites effectuées par notre agente d'accueil, Sophie Rodrigue. Celle-ci invite tous les nouveaux arrivants qui ne l'ont pas encore fait à communiquer avec elle au 819 364-5273.

Lors de leur rencontre avec l'agente d'accueil, les gens pourront en apprendre davantage à propos de leur nouveau milieu de vie et des services offerts, en plus de recevoir des certificats-cadeaux de commerçants locaux.





# INFO CITOYENS

**Veillez noter que la bibliothèque et les bureaux administratifs de la Ville seront fermés du 25 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement.**

## STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Tel que l'indique le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (10-03), il est strictement interdit de stationner des véhicules dans les rues de la ville entre 23 h et 7 h, et ce, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril.

## RAPPEL CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

Le Service des travaux publics procède à l'enlèvement de la neige des rues et des trottoirs de façon stratégique : l'équipe déneige le réseau routier principal et les zones scolaires en premier et, ensuite, les secteurs résidentiels.

Conformément au Règlement concernant les nuisances (10-04), il faut rappeler qu'il est interdit en tout temps de déposer votre neige dans les rues et sur les côtés de la rue. De plus, il est interdit de déposer de la neige à proximité d'une borne-fontaine.

## SAPINS NATURELS : COMMENT VOUS EN DÉPARTIR?

Il est important de rappeler qu'il n'y a pas de collecte de sapins naturels à Princeville. En tout temps, vous pourrez vous départir de votre sapin naturel au dépôt du garage municipal (480, St-Jean-Baptiste Sud). Il suffit de couper le sapin en tronçon d'une longueur maximale de quatre pieds chacun et de les déposer à l'endroit indiqué.



## MESSAGE DU SERVICE DE L'URBANISME

Il serait apprécié que les détenteurs d'un permis de construction ou de rénovation avise le Service de l'urbanisme lorsque leurs travaux sont terminés. Cela faciliterait la mise à jour des dossiers. Les gens sont priés de communiquer au 819 364-3333, poste 3230 afin d'indiquer la date de fin des travaux. Merci de votre collaboration!

## INFO TEMPÊTE POUR LES ÉCOLES

En guise de rappel, la Commission scolaire des Bois-Francs (CSBF) est toujours la source officielle lorsque vient le temps d'émettre un avis de fermeture des établissements ou la suspension de certaines activités.

Donc, cet hiver, en cas de tempête, verglas ou toute autre condition climatique défavorable, nous vous prions de consulter le site [www.csbf.qc.ca](http://www.csbf.qc.ca) ou la page Facebook [www.facebook.com/csboisfrancs](http://www.facebook.com/csboisfrancs) pour vous tenir au courant à ce sujet.

La CSBF diffuse, vers 6 h 15, le message approprié en cas de suspension des cours ou de la fermeture en tout ou en partie des établissements. Les stations de radio KYQ 95,7, O97,3 et Plaisir 101,9 FM ainsi que l'émission *Salut Bonjour* (TVA) diffusent aussi ces informations.

### CRÉDITS

**Infographie** : Service des communications de la Ville de Princeville **Impression** : Lithographik  
**Photos** : Nancy Cloutier (Une, pages 2 et 3), Audrey Martin (page 2) et Sébastien Gingras (page 5)



ISSN 2371-8145 (Imprimé)

ISSN 2371-8153 (En ligne)



PRINCEVILLE

# FÊTE DE NOËL

GRATUIT



17 DÉCEMBRE 2017 | 15H00 À 16H30  
PATINAGE LIBRE ET JEU GONFLABLE

TIRAGES | ANIMATION | PÈRE NOËL | COLLATIONS  
MASCOTTES | PRIX DE PRÉSENCE



AU CENTRE SPORTIF PAUL-DE-LA-SABLONNIÈRE